

10 février 2015 | par Florence Guernalec

Nantes fait évoluer sa politique de stationnement

En juin 2015, la ville de Nantes va étendre le périmètre du stationnement payant et crée, en parallèle, davantage de parkings relais gratuits. La municipalité met, également, en place une offre famille le samedi avec un ticket aller-retour à 4 euros afin faciliter l'accès au centre-ville en transport en commun.



© CC-BY jibi44

"Le stationnement payant n'est pas une fin en soi. Il participe à l'organisation des déplacements dans la ville, il participe aussi à l'aménagement du centre-ville où les places sont plus restreintes. C'est un moyen pour mettre en place une politique de mobilité durable avec des moyens alternatifs - le vélo, les transports en commun, l'autopartage, le covoiturage", expliquait Gilles Nicolas, maire adjoint en charge du stationnement à la ville de Nantes lors du conseil municipal du 10 octobre 2014.

A partir du 1er juin 2015, la ville de Nantes va étendre le périmètre payant à 118 nouvelles rues, ce qui représente 4182 places de stationnement payant supplémentaires contre 10 500 actuellement. L'objectif ? Augmenter la rotation des véhicules et réduire ainsi le stationnement pendulaire des personnes qui viennent en ville pour des trajets domicile-travail.

Éviter les voitures ventouses

"Nous ne cessons d'être interpellés pour des problèmes de stationnement intempestif, d'envahissement de l'espace public, de voitures ventouses, de voitures qui stationnent là pendant des durées très longues, qui arrivent à l'aube et qui repartent le soir, de personnes qui pourraient très bien laisser leur véhicule aux portes d'entrée de la ville, le long des grands axes de transport et qui pourraient continuer en transports publics", a ajouté Alain Robert, maire adjoint délégué aux grands projets urbains et grands équipements.

L'exception déjeuner

Néanmoins, la zone rouge, située à l'hyper-centre (4285 places) et limitée à deux heures, voit son tarif divisé par quatre entre 12h00 et 14h00, soit 0,50 euro de l'heure contre 2 euros actuellement. La ville de Nantes répond, ainsi, à une demande des associations de commerçants. L'objectif est de faciliter l'accès aux restaurants.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la ville de Nantes a augmenté les tarifs horaires de la zone jaune située à la périphérie de l'hyper-centre et de la zone rouge, de respectivement 0,10 et 0,40 euro l'heure. "Nous augmentons légèrement ces tarifs, mais nous restons toujours moins chers que Lyon, Grenoble et Bordeaux sur la zone rouge, et sur la zone jaune moins chers que Bordeaux, Strasbourg et Marseille", a précisé Gilles Nicolas. Parallèlement, le paiement par carte bancaire va être généralisé pour le stationnement en voirie dans la zone rouge. Les automobilistes peuvent déjà payer à la minute près avec leur smartphone via l'appli mobile PayByPhone.

Une tarification plus juste

Le tarif résident passe de 165 à 180 euros, soit 15 euros de plus par mois. La municipalité fait valoir que ce tarif n'avait pas augmenté depuis cinq ans, et qu'il revient toujours moins cher qu'un parking privé qui coûterait 50 euros par mois. Les parkings souterrains voient également leurs tarifs augmenter de 3% pour les résidents et 3% pour les résidents et 5% pour les autres usagers. Mais le prix est désormais calculé par tranche de 10 minutes et non plus de 30 minutes.

Afin de faciliter le report modal, la municipalité a ouvert un nouveau parc-relais de 89 places sur la ligne Chronobus C7. La métropole comptabilise, au total, 55 parcs-relais, soit plus de 8000 places gratuites de stationnement en P+R (voitures et vélos), soit près de 10 places pour 1000 habitants. En 2016, 700 places supplémentaires doivent être créées.

Un report modal accéléré ?

Parallèlement, Nantes continue de développer son offre de transport et compte aujourd'hui sept lignes Chronobus depuis leur arrivée en septembre 2013, des bus à haut niveau de service ayant une fréquence de toutes les 5 à 8 minutes en heure de pointe. La ville a prévu d'en créer dix.

Depuis le 6 décembre 2014, la municipalité facilite également l'accès au centre-ville des familles et des groupes avec le ticket TAN "samedi familles", un ticket à 4 euros, valable une heure sur le réseau, uniquement le samedi, permettant un aller-retour pour toute une famille ou un groupe (jusqu'à 7 personnes) qui laisse sa voiture dans un parc relais.

Avec ces évolutions, Gilles Nicolas espère que l'attractivité du centre-ville sera préservé pour ceux qui s'y déplacent en véhicule comme pour ceux qui résident.

Florence Guernalec